

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 08 SEPTEMBRE 2014

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, **le 08 septembre 2014 à 20h00.**

## SONT PRÉSENTS :

M. Pierre Yelle, maire  
MM. Pascal Thérout, conseiller  
Jean Duhaime, conseiller  
Yves Plante, conseiller  
Daniel Labbé, conseiller  
Réjean Gamelin, conseiller  
Mme Julie Bouchard, conseillère  
  
M<sup>me</sup> Peggy Péloquin, secrétaire-trésorière  
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal

Assistance : 8 citoyens

### 1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Pierre Yelle, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

### 2. Quorum

Les membres présents formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Yelle, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

**14-09-168**

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour;  
Il est proposé par le conseiller Yves Plante  
Appuyé par le conseiller Pascal Thérout  
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

**14-09-169**

### 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2014

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2014;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2014 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

**14-09-170**

## **5. Virement du fonds d'administration vers le fonds de roulement**

CONSIDÉRANT que la résolution numéro 12-11-224 pour les travaux du 480 Notre-Dame, stipulait d'employer le fonds de roulement au montant de 51 000 \$ en prévoyant de le reconstituer dans les trois (3) années suivantes, par des tranches de 17 000 \$ par année;

CONSIDÉRANT que l'année 2014 est la deuxième tranche de 17 000 \$ à remettre dans le fonds de roulement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'EFFECTUER un virement de 17 000 \$ du fonds d'administration vers le fonds de roulement par un placement d'épargne rachetable en tout temps;

D'AUTORISER le maire et la secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer les effets bancaires nécessaires pour ladite transaction, s'il y a lieu.

**14-09-171**

## **6. Déneigement des bornes-fontaines – Automne 2014 et hiver 2015**

CONSIDÉRANT que durant la saison hivernale, les chutes de neige accumulées, peuvent rendre inaccessibles l'utilisation des bornes-fontaines;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Pascal Théroux

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RETENIR les services de monsieur Gérard Dufault pour le déneigement des bornes-fontaines de la Municipalité de Saint-François-du-Lac;

DE PAYER un montant forfaitaire de 220 \$ sans taxe, pour la saison hivernale 2014-2015 et ce, à la demande de l'inspecteur monsieur Marcel Niquet à chaque fois qu'il y aura nécessité;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-330-01-443 « Déneigement Bornes-fontaines » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

14-09-172

## 7. Déneigement des stationnements des édifices municipaux – Adjudication de contrat

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a demandé une soumission à M. Gérard Dufault pour le déneigement des stationnements des édifices municipaux;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu la proposition suivante :

<u>2014-2015</u>	<u>2015-2016</u>	<u>2016-2017</u>
4 325,00 \$	4 555,00 \$	4 555,00 \$

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a demandé le coût séparé pour chacune des années et qu'il doit se prononcer pour le nombre d'année dont le contrat sera adjugé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ADJUGER pour les 3 saisons hivernales, le contrat de déneigement et de déglacage des stationnements des édifices municipaux à monsieur Gérard Dufault pour une somme forfaitaire totale de 13 435 \$ sans taxes applicables, le tout conformément au bordereau de soumission;

D'AUTORISER le maire et la secrétaire-trésorière ou secrétaire-trésorière adjointe à agir au nom de la municipalité lors de la signature du contrat et de l'avis aux soumissionnaires;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER aux postes budgétaires « déneigement » de chacun des édifices les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

## 8. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

## 9. AFFAIRES NOUVELLES

- Circuit touristique : Discussion
- PGMR concernant la vidange des fosses septiques : Discussion
- Vitesse rue Notre-Dame et hauteur des haies rue Lachapelle : Discussion
- Appui au Comité rue du Domaine : Discussion

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

## 10. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Pascal Théroux et monsieur Réjean Gamelin, donnent rapport de leur comité respectif, soit, la régie des déchets et la Maison des Jeunes.

14-09-173

## 11. COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2014

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
4708	Accomodeur St-François (Essence camion - Août)	210.87
4709	Alarme 2200 (Surveillance centre communautaire)	172.46
4710	Buroplus (Fournitures de bureau)	259.75
4711	Éditions Yvon Blais (Mise à jour)	118.55
4712	Entreprises Alain Bélanger (Fauchage 2e coupe)	4 823.20
4713	Entreprises d'électricité D.A. inc. (Réparation ventilation - usine)	224.22
4714	Équipement Raydan (Location équipements)	19.67
4715	Laboratoire d'Environnement SM (Analyse d'eau usée - Août)	98.19
4716	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	193.75
4717	Librairie Renaud-Bray (Achat de livres pour bibliothèque)	104.75
4718	Martech inc. (Panneaux signalisation)	285.14
4719	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	307.04
4720	Sayer Richard (Entretien ménager - Août)	379.00
4721	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)	260.00
4722	Piché Paul (Allocation cellulaire - septembre 2014)	25.00
4723	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part - Septembre)	12 342.33
4724	Industrielle Alliance assurance collective (Ass. Coll. - août 2014)	1 885.70
4725	Aquatech (Exploitation ouvrages d'eau usée - Septembre 2014)	845.07
4726	Laurentide RE/Sources inc. (Collecte de produits non-acceptés)	21.86
4727	Financière Banque Nationale (Cap. & Int. prêt # 06-04)	9 539.65
4728	Financière Banque Nationale (Cap. et Int. prêt # 05-2007-# 06-2008)	7 822.63
<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>		<b>39 938.83</b>

## COMPTES DÉJÀ PAYÉS

CH #	FOURNISSEUR	MONTANT
4691	Croix Rouge (La) (Contribution 2014)	301.20
4692	ANNULÉ	0.00
4693	Entreprises d'électricité D.A. inc.(Entrée électrique panneau)	1 667.14
4694	Entreprises Pierreville ltée.(Les) (Travaux sur la rue Lacharité)	2 322.50
4695	Aqua-Data inc.(Honoraires professionnels -Tests réseau d'aqueduc)	2 500.71

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

4696	Global Électro-Mécanique Inc. (Entretien des postes de pompage)	19 133.00
4697	Municipalité de Pierreville (Gestion bouées rivière Saint-François)	8 903.47
4698	OMH Lassiseraye (Ajustement 2013 et 10% déficit prévu 2014)	3 744.00
4699	OMH Bruyère (Ajustement 2013 et 10% déficit prévu 2014)	2 916.00
4700	Bell Canada (Téléphones édifices - Août 2014)	717.56
4701	Alain Traversy (Soudure poteau)	45.99
4702	Pitney Works (Fourniture pour compteur postal)	8.43
4703	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Août)	97.38
4704	ADMQ (Colloque de Zone -Incriptions)	200.00
4705	Crédit-Bail RCAP inc.(Location photocopieur-3 mois)	617.42
PPA	Régime de retraite des employés municipaux du Québec (Août 2014)	1 978.36
4706	Hydro-Québec (Eclairage public et édifices - Août 1/2)	5 619.85
4707	ANNULÉ	0.00
	<b>TOTAL DES CHÈQUES</b>	<b>24 848.46</b>
	<b>DÉBOURSÉS AOÛT 2014</b>	
	Salaires août 2014	18 078.34
	<b>TOTAL DES DÉBOURSÉS</b>	<b>18 078.34</b>

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard  
Appuyé par le conseiller Yves Plante  
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2014;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2014 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

## **12. Période de questions**

- Emplacement du panneau électronique
- Demande du Comité de l'âge d'or : Porte de clôture pour la pétanque
- Demande par monsieur Marco Salvas pour son adresse postale
- Épandage sur la route Savaria

## **13. Conclusion**

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

14-09-174

**14. Levée de la séance**

Après réponses aux contribuables,  
Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime  
Appuyé par la conseillère Julie Bouchard  
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h50.

---

*Pierre Yelle*  
*Maire*

---

*Peggy Péloquin*  
*Secrétaire-trésorière*